Annotated and Approved
MC/PH

ÉTIQUETTE POUR UTILISATION D'URGENCE

GROUPE 12 FONGICIDE

FONGICIDE SCHOLAR® 230SC

POUR UTILISATION D'URGENCE SEULEMENT

POUR UTILISATION DOMESTIQUE SEULEMENT. NE PAS APPLIQUER SUR DES PRODUITS DESTINÉS À L'EXPORTATION.

USAGE COMMERCIAL

SUSPENSION

Vente et utilisation en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec pour la suppression après la récolte de la moisissure blanche (*Sclerotinia sclerotiorum*) dans les carottes jusqu'au 31 décembre 2012.

GARANTIE :
Fludioxonil ..... 230 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,019 % à titre d'agent de conservation.
ou
Contient du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03% à titre d'agent de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

MMC
12/9/2012

N° D'HOMOLOGATION : **29528**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : **1 L – vrac**

Syngenta protection des cultures Canada, inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario
N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Le fongicide SCHOLAR 230SC est un fongicide protecteur pour la suppression après la récolte des maladies des fruits à noyau et à pépins.

NOTE : Le fongicide SCHOLAR 230SC peut se dégrader par exposition directe au soleil. Les fruits traités ne doivent pas être exposés directement au soleil.

LE NON-RESPECT DES DIRECTIVES ET DES PRÉCAUTIONS FIGURANT SUR LA PRÉSENTE ÉTIQUETTE PEUT OCCASIONNER DES DOMMAGES AUX CULTURES, UNE MAUVAISE SUPPRESSION DES MALADIES ET/OU LA PRÉSENCE DE RÉSIDUS ILLÉGAUX.

AVIS À L'UTILISATEUR

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour l'usage décrit dans la présente étiquette d'urgence a été rédigé par des personnes autres que Syngenta protection des cultures Canada, inc. et est accepté pour homologation par Santé Canada en tant qu'homologation d'urgence. Syngenta protection des cultures Canada, inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous.

En foi de quoi l'utilisateur assume tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures et accepte de dégager Syngenta protection des cultures Canada, inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins décrites dans la présente étiquette.

MODE D'EMPLOI POUR L'UTILISATION D'URGENCE

Nom du produit / N° d'homologation	Fongicide SCHOLAR 230SC / 29528.
Maladie	Moisissure blanche / pourriture sclérotique (*Sclerotinia sclerotiorum*).
Culture	Carottes.
Méthode d'application et moment du traitement	Appliquer en arrosage/immersion après la récolte immédiatement avant l'entreposage.
Dose d'application et volume de pulvérisation	Mélanger 496 mL de produit dans 378 L d'eau. Peut traiter jusqu'à 90 000 kg de carottes.
Nombre de traitements	Maximum de un traitement.
AUTRES	Le fongicide SCHOLAR 230SC peut se dégrader par exposition directe au soleil. Les carottes traitées ne doivent pas être exposées directement au soleil.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires.* L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, appeler **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION, appeler un centre antipoison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe aucun antidote particulier. Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, de fumer ou d'aller aux toilettes. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Si ce pesticide pénètre dans les vêtements, les retirer immédiatement, puis se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Les applicateurs et les autres personnes qui manipulent ce fongicide doivent porter des gants résistant aux produits chimiques faits d'un matériau imperméable à l'eau, des lunettes de protection, une chemise à manches longues, un pantalon long et des chaussures avec des chaussettes pour mélanger, charger et appliquer ce produit ainsi que pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement.

Au moment de la transformation (tri), porter des gants résistant aux produits chimiques et une combinaison pour manipuler les cultures traités avec le fongicide SCHOLAR® 230SC.

~~Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-~~

~~Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au **www.croplife.ca**.~~

RISQUES POUR ~~L'ENVITONNEMENT~~L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques. Ne pas appliquer directement sur l'eau, à proximité des endroits où se trouve de l'eau de surface ni dans les zones intertidales sous le niveau moyen des hautes eaux. NE PAS permettre aux eaux résiduaires des usines de transformation contaminées par le fludioxonil d'entrer dans des lacs, des cours d'eau, des étangs ou d'autres plans d'eau.

DANGERS DE NATURE PHYSIQUE OU CHIMIQUE

Ne pas employer ni entreposer près d'une source de chaleur ou de flammes nues.

Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange ou l'application. Changer de vêtements immédiatement après l'utilisation et les laver. Se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Entreposer et laver tous les vêtements de protection séparément des vêtements de la maisonnée. Les laver à l'eau chaude avec du détergent avant de les réutiliser.

ENTREPOSAGE DES PESTICIDES

Entreposer dans les contenants d'origine seulement. Garder le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Ne pas entreposer près des aliments de consommation humaine ou animale. En cas de déversement sur un plancher ou une surface pavée, ramasser le produit avec un balai et le conserver dans la zone d'entreposage des produits chimiques jusqu'à ce que l'on puisse l'éliminer de façon appropriée si on ne peut l'utiliser de la manière indiquée sur l'étiquette. Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter de contaminer l'équipement et les installations pendant le nettoyage et l'élimination des déchets.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

ÉLIMINATION DU CONTENANT :

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

~~RECOMMENDATIONS~~ RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, fongicide SCHOLAR 230SC, fongicide du groupe 12. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide SCHOLAR 230SC et à d'autres fongicides du groupe 12. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

Dans la mesure du possible, alterner le fongicide SCHOLAR 230SC ou d'autres fongicides du groupe 12 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.

Ne pas effectuer plus que le nombre maximal de traitements prescrits sur l'étiquette.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain ainsi que des relevés sur l'utilisation antérieure de pesticides et sur l'assolement en faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale ou biologique ou, encore, d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance. Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer ce produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec les représentants de l'entreprise au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou à www.syngenta.ca.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)

SCHOLAR® est une marque de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.